

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-016

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 mars 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 mars 2017.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU la séance de la Commission de la Formation et de la vie universitaire en date du 21 mars (validation à l'unanimité) ;

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P1.5 – Maquette des parcours des formateurs et parcours numérique de la 4^e mention Master MEEF

Exposé de la décision :

Historique : Mme Jeanneret-Crettez rappelle que l'université Paris Descartes est associée à l'ESPE de Paris – Ecole supérieure du professorat et de l'éducation – qui forme aux métiers de l'enseignement du primaire et du secondaire. Il est prévu dans la nomenclature des diplômes que délivre les ESPE quatre mentions : 1er degré, pour les professeurs des écoles ; 2nd degré, pour les professeurs des collèges et lycées ; encadrement éducatif pour les conseillers principaux d'éducation. Jusqu'à présent, l'ESPE était accréditée pour ces trois mentions.

Problématique : Une quatrième mention prévue dans les textes est désormais en train d'ouvrir : Pratique et ingénierie de la formation – PrIF. Il y a plusieurs parcours possibles dans cette mention destinée à des personnes qui souhaitent travailler dans les métiers de l'éducation mais qui ne prépare pas aux concours de l'Education nationale. Cette quatrième mention s'adresse à des personnes qui vont entrer soit dans les métiers de l'éducation mais pas nécessairement en tant que fonctionnaire de l'Education nationale, soit à des professionnels déjà en activité.

La Vice-présidente CFVU présente ensuite les trois parcours dans cette mention :

- le parcours ASH : Accompagnement Santé & Handicap dispensé uniquement à l'ESPE ;
- le parcours Ingénierie de la formation et des médias numériques co-accrédité entre l'ESPE de Paris et l'université Pierre et Marie Curie et dans lequel l'université Paris Descartes n'est pas impliquée ;
- le parcours Formation de formateurs est co-accrédité entre l'ESPE et les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle.

Ce dernier parcours Formation de formateurs est quant à lui construit sur la base du Master FEE Formation, évaluation et encadrement en milieu scolaire, diplôme suivi par des personnes qui sont déjà enseignants. Ce parcours associe l'ESPE et les universités Paris Descartes (Faculté des sciences humaines et sociales) et Sorbonne Nouvelle. L'idée étant de combiner une partie des UE de chaque établissement pour former un diplôme ouvert en formation continue aux enseignants.

Proposition de décision soumise au Conseil : Il est donc demandé aux conseillers d'approuver les maquettes du Master MEEF mention Pratique et Ingénierie de la formation parcours Formation des

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

28 AVR. 2017

28 AVR. 2017

formateurs et parcours Ingénierie de la formation et médias numériques telles que présentées en séance et dans les documents préalablement transmis aux conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 29
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 29

Fait à Paris, le **28 AVR. 2017**

Le Président



Frédéric DARDEL

